

Conseil de copropriété

Résidence ORCHIDE

Rapport semestriel circonstancié de septembre 2011 à février 2012

Les membres du Conseil de copropriété ont, durant la période précitée, veillé au bon déroulement de la mission du syndic, à savoir le suivi des paiements des factures, des charges, des rappels, l'application des décisions prises en Assemblée générale pour autant que les moyens humains et financiers le permettent et toutes les actions généralement quelconques prévues dans la mission générale du syndic et dans la loi.

Durant les réunions du Conseil de copropriété, les sujets suivants ont été débattus :

- Citation de Mmes Van Meenen et Dupont
- Taille des peupliers du boulevard
- Les comptes de la copropriété, les états des dépenses du semestre
- Etat des retards de paiement et suivi judiciaire
- Situation bancaire et difficultés connues par les banques
- La réalisation des nouveaux plans des garages et le métré
- Les primes de fin d'année
- Rencontre du Commissaire aux comptes
- Rencontre du Bureau NLC Architecture afin de faire le point sur les analyses actuelles et à venir.
- Le permis d'environnement
- Les extincteurs de garage
- Les plafonds des halls
- Citation en conciliation de la présidente et du syndic par M. Szabo.
- Nouvelles analyses des terrasses par la société IN-SITU
- Organisation de l'AG statutaire
- Analyse des comptes annuels individuels

Le Conseil de copropriété